

Sécurité routière : ça repart...

Tribune de Christian Scholly - Directeur Général d'Automobile Club Association



© Christian Kempf

La crise sanitaire, avec ses épisodes de confinement, a beaucoup modifié la mobilité des Français depuis près de 18 mois. Comparer les chiffres des accidents entre 2021 et 2020 n'aurait donc guère de sens si on ne se réfère pas, dans le même temps, à la période « d'avant pandémie ».

Les chiffres dévoilés par l'ONISR (Observatoire national interministériel de la sécurité routière) sont clairs : 2 780 personnes sont décédées en 2020 sur les routes de France. Ce chiffre, inférieur de 21 % à celui de 2019, est historiquement bas. Cette évolution s'explique en grande partie par les effets de la pandémie et les restrictions d'activités et de déplacement qui ont été mises en place pendant cette période.

Mais les premières données enregistrées pour septembre 2021, avec le retour des déplacements, tous modes confondus, nous montrent des chiffres d'accidents corporels qui reflètent cette reprise de la mobilité des Français, avec une accidentalité du même ordre que celle des mois de septembre avant pandémie, étant précisé que la mortalité routière est cependant restée inférieure.

Il est vraisemblable que les prochains mois verront se confirmer cette tendance et il est donc nécessaire de nous remettre au travail, ensemble, pour diminuer, encore et encore, sans relâche, l'insécurité routière.

Bien loin des querelles politiciennes préélectorales sur l'opportunité ou non d'un permis à points, le Club poursuit inlassablement son action avec un seul leitmotiv : tout mort ou tout blessé grave sur la route est tout simplement inacceptable et injustifiable. Pourquoi ? Car nous avons aujourd'hui des moyens efficaces pour agir, à la fois :

- sur l'infrastructure routière (les accidents sont peu nombreux sur les autoroutes alors qu'elles drainent 50 % du trafic) et les zones urbaines (où sont aujourd'hui les fameux pôles d'échanges multimodaux permettant à chacun de changer facilement d'outil de mobilité - voiture, navette autonome, tram, vélo électrique... - ceci aux entrées de chacune des 22 grandes métropoles françaises - bien sûr avec le même outil digital),
- sur les véhicules (la généralisation des aides électroniques à la conduite dans les véhicules est un levier majeur, tout comme la conduite semi-autonome - encore faudrait-il que les utilisateurs y soient correctement formés...),
- sur les conducteurs (car la formation tout au long de la vie est toujours le parent pauvre de notre politique de sécurité routière alors que des tonnes d'études et de rapports depuis 20 ans en prouvent l'intérêt majeur).

Pris sous cet angle, il s'agit d'un vrai programme de sécurité routière pour les divers candidats à la magistrature suprême, non ? Qui va relever cette opportunité ?

Merci pour votre fidélité et bonne route !